

FORMATION AMIANTE SOUS-SECTION 4 – CUMUL DE FONCTIONS

OBJECTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de son activité professionnelle en liaison avec les opérations exposant à l'amiante le stagiaire travailleur cumulant plusieurs fonctions sera capable de :

- Comprendre et appliquer les exigences des réglementations afférentes au risque amiante ;
- Concevoir la démarche de prévention du risque amiante ;
- Organiser et piloter la démarche de prévention du risque amiante ;
- Mettre en œuvre les mesures de prévention retenues.

PUBLIC CIBLE

Tout travailleur cumulant les fonctions d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier amené à réaliser tout ou partie des missions suivantes :

- Organiser et piloter la démarche de prévention du risque amiante ;
- Piloter les interventions relevant de la sous-section 4 ;
- Réaliser les interventions relevant de la sous-section 4.

PREREQUIS

L'employeur fournit à l'organisme de formation un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivré par le médecin du travail de l'entreprise. Ce document prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

METHODE PEDAGOGIQUE

Nous proposons une pédagogie de formation participative et basée sur l'alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et mises en situation sur le terrain. Notre méthode pédagogique pragmatique et opérationnelle, repose sur l'analyse de situations de travail vécues et permet le transfert de compétences au fil des besoins.

Un livret de stage regroupant les divers thèmes abordés sera remis à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papiers et numériques. Matériel spécifique pour les formations amiantes SS 4 (combinaisons, gants, masque Phantom, matériel pour confinement etc.)

MODALITE D'EVALUATION :

L'attestation de compétence sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation suivantes : Evaluation théorique par un QCM et évaluation pratique lors d'un « chantier école ».

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra une attestation de compétence.

PROGRAMME :

(Programme détaillé page suivante)

ORGANISATION

	Formation Amiante sous-section 4 – Cumul de fonctions
Encadrement	Formateur en prévention des risques professionnels
Effectif	6 à 10 stagiaires
Durée	5 journées (35 heures)

PROGRAMME :

Comprendre et appliquer les exigences de la réglementation

Connaître le risque amiante
Comprendre les exigences de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » et leurs évolutions
Comprendre les exigences de la réglementation « santé publique » et ses évolutions
Connaître et exploiter les documents exigibles lors de toute intervention, effectuer une analyse critique, les utiliser pour évaluer les risques

Concevoir la démarche prévention du risque amiante

Connaître la démarche de prévention des risques
Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération
Consulter et mobiliser tous les acteurs internes et externes
Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions
Les confinements statiques et dynamiques
Moyens techniques et matériels pour appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
Définir des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations
Identifier les situations d'urgence, organiser leur gestion
Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques (Etude de faisabilité, définition et mise à disposition des moyens nécessaires, formation et information)
Communiquer sur la démarche de prévention du risque amiante (transmission du mode opératoire, application des procédures opératoires)

Mettre en œuvre les mesures de prévention retenues

Niveaux d'exposition et niveaux d'empoussièrement
L'évaluation des risques
Les procédures et le mode opératoire
Notions de ventilation et d'aspiration
Méthodes de réduction des émissions de fibres d'amiante
Procédures spécifiques au type d'activité, de contrôle, de décontamination, d'entrée et de sortie de zone ...
Moyens techniques et matériels de ventilation et de captage des poussières à la source
Les équipements de protection collective
Les équipements de protection individuelle : Rôle, utilisation, limites
Gérer les situations d'urgence : Identification, préparation, information

Mise en application pratique

Evaluation des risques
Mise en œuvre des principes de prévention : Mode opératoire, moyens technique, matériels, équipements de protection collective et individuelle
Gérer l'élimination des déchets
Réagir en cas d'incident/accident
Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention

Evaluation